

Lise Andries, dir., *Cartouche, Mandrin et autres
brigands du XVIII^e siècle*

Sébastien Annen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12061>
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2011
Pagination : 250-251
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Sébastien Annen, « Lise Andries, dir., *Cartouche, Mandrin et autres brigands du XVIII^e siècle* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 364 | avril-juin 2011, mis en ligne le 31 août 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12061>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Lise Andries, dir., Cartouche, Mandrin et autres brigands du XVIII^e siècle

Sébastien Annen

RÉFÉRENCE

Lise Andries, dir., *Cartouche, Mandrin et autres brigands du XVIII^e siècle*, Paris, Éd.

Desjonquières, coll. « L'esprit des lettres », 2010, 388 p., ISBN 978-2-84321-125-6, 29 €

- 1 Spécialiste de la Bibliothèque bleue, Lise Andries nous propose un ouvrage collectif sur les brigands du XVIII^e siècle, essentiellement en France. Seize contributions se trouvent rassemblées dans trois grandes parties intitulées : « Identifier le brigand », « De l'escroquerie au grand banditisme : le phénomène des bandes » et « Archives judiciaires et littérature ». Dans la lignée des travaux d'Eric J. Hobsbawm, de Hans-Jürgen Lüsebrink et de Sarah Maza, cet ouvrage entend croiser les archives et l'abondante littérature judiciaire pour explorer la criminalité, ses représentations et le « panthéon populaire » (L. Andries, p. 13) des bandits, pour interroger la manière dont la société a pensé ses marges et ses déviances.
- 2 La première partie insiste sur les signes distinctifs du brigand, ce hors-la-loi placé en retrait de la société mais qui la fréquente ponctuellement par le vol et la violence. Vincent Denis et Michel Delon explorent l'évolution du signalement, dont l'essor est considérable à partir des années 1720. Au cours du siècle, les descriptions judiciaires et littéraires se précisent et se concentrent sur les particularités du visage. On retrouve dans les gravures et tableaux analysés par Madeleine Pinault-Sørensen la balafre de Cartouche ou la ceinture de tissu qui permet à Mandrin de dissimuler ses nombreux pistolets. Cerné par son visage et son allure, le brigand l'est aussi par son langage. Claudine Nédélec montre en quoi l'argot est plus une construction littéraire, à laquelle croient les magistrats, qu'une réalité culturelle. Attribut pittoresque de la cour des miracles, il gagne en noirceur et devient progressivement le reflet d'une dangerosité urbaine.

- 3 Le phénomène des bandes est au cœur de la deuxième partie. Deux contributions s'attachent d'abord aux « faiseurs d'affaire » (Laurence Fontaine) et aux « faux sorciers » (Ulrike Kramp), escrocs de l'intermédiation économique. Quatre contributions s'attachent ensuite à cerner les pratiques criminelles et la répression des bandes à Paris (Patrice Peveri et Vincent Milliot), en Beauce (Nicole Dyonet) et à Genève (Michel Porret). On retiendra la typologie des bandits que propose P. Peveri, la distinction qu'opère N. Dyonet entre banditisme occasionnel et banditisme professionnel, enfin la biographie du bandit type que dessine M. Porret où la bande permet à un déclassé de se resocialiser. S'agissant de la répression criminelle, il faut distinguer les villes et les campagnes. Si Paris semble pacifiée, ce n'est pas le cas du monde rural. V. Milliot revient sur la moralisation et les nouvelles techniques d'infiltration des forces de police à Paris. N. Dyonet rappelle pour sa part que les brigands relèvent de la justice royale prévôtale : une justice militaire, sans appel et d'une grande sévérité.
- 4 Enfin, la troisième partie analyse le rapport entre fiction et réalité. Les trois premières contributions s'attachent au traitement du fait divers et aux processus de (dé)construction héroïque. L. Andries insiste sur la précocité et la liberté de ton qui caractérisent la littérature judiciaire en Angleterre. P. Peveri analyse la genèse de l'*Histoire de la vie et du procès du fameux Dominique Cartouche* (1722), ouvrage de propagande, écrit pour disqualifier (en vain) celui que le public a déjà hissé au rang de héros. Enfin, Anne-Marie Mercier-Faivre s'attache au traitement de l'affaire Mandrin dans la *Gazette d'Amsterdam* entre 1754 et 1755, comme un feuilleton qui fait du contrebandier, un opposant à la Ferme, un « héros fauché à la fleur de l'âge, [qui] incarne à jamais la force, la beauté et l'énergie » (p. 309). Dans les trois dernières contributions, c'est la figure du brigand justicier en littérature, en philosophie et en histoire qui est maintes fois convoquée. Catriona Seth montre que la vogue du roman noir et gothique fait du brigand un révolté permanent, aux prises avec les passions du temps. Jacques Berchtold évoque l'identification qui s'opère entre Rousseau et Cartouche, que le philosophe assimile finalement à la vertu. Enfin, Muriel Brot s'attache aux pirates et aux peuples autochtones qui crient à l'injustice dans l'*Histoire des deux Indes* de Diderot. Plus que jamais, le brigand semble le produit d'un dysfonctionnement social ; l'altérité pittoresque de la cour des miracles semble bien loin en cette fin de xviii^e siècle.
- 5 Si cette dimension politique du brigandage avait été plus approfondie, cet ouvrage aurait sans doute davantage intéressé les historiens de la Révolution. On est surpris de voir à quel point l'événement révolutionnaire a été évacué des réflexions menées dans ce livre. On la retrouve cependant dans l'étude des *Mémoires* de Lenoir par V. Milliot, lorsqu'il affirme que le compromis, noué progressivement entre les forces de police et le peuple urbain, se lézarde dans les années 1780 (p. 189). Il poursuit en mentionnant le jugement que porte Lenoir sur les événements de la Révolution, sur le retour d'un brigandage généralisé qui marquerait la « défaite de la civilisation » (p. 190). On aurait grandement apprécié que ces points fussent développés.
- 6 La Révolution apparaît également sous la plume de Catriona Seth, lorsqu'elle estime que l'identité troublée des brigands du roman noir et gothique, capables du pire comme du meilleur, ne fait que refléter les incertitudes de l'époque révolutionnaire (p. 333). Elle mentionne également le personnage de Salverte, dans *Le Danger des souvenirs* (1806) de Jacques-Vincent Delacroix, dont l'identité de brigand est forgée par la Révolution qui lui a tout pris et contre laquelle il se bat.

- 7 On regrettera finalement le jugement hâtif de Lise Andries dans l'introduction, qui déclare qu'en un siècle le brigand a quitté la littérature de gueuserie pour entrer dans la littérature sociale, qu'avec les *Brigands* (1781) de Schiller il incarne désormais la révolte et que « régénéré par la Révolution française » (p. 27), il est devenu « l'incarnation du héros romantique, révolté ou mélancolique » (p. 28). Ne retrouve-t-on pas la cour des miracles dans *Notre-Dame de Paris* en 1831 ? En quoi le brigand a-t-il été « régénéré » par la Révolution française ? Les « brigands » du Mâconnais soulevés pendant la Grande Peur ou les « brigands » de Vendée ont-ils eu un impact sur les représentations du brigandage ? Surtout, la figure du révolté est-elle si originale en cette fin de siècle quand on sait que la figure de Robin des Bois s'impose dès le xv^e siècle ?
- 8 Malgré ces limites, l'ouvrage n'en demeure pas moins notable par la richesse de ses contributions.